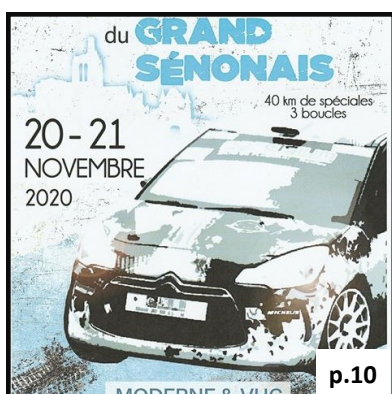


La Gazette de Vaudeurs



**Le saviez-vous ?
Un peu d'histoire...**



Portrait - Les ânesses de Michel Fontaine

En page libre - Sondage sur le covoiturage



Sommaire

- Page 3 :** L'Edito de Monsieur le Maire
- Page 4 :** Conseils municipaux : on retient l'essentiel...
- Page 6 :** L'école vue par nos enfants - Rétrospective 2019/2020
- Page 8 :** Associations : vos rendez-vous
- Page 11 :** Le saviez-vous ? La vie des hameaux
- Page 12 :** C'est à savoir...
- Page 14 :** A vous de jouer
- Page 15 :** Artisans et commerçants de Vaudeurs
- Page 16 :** Infos pratiques

L'édito de Monsieur le Maire

Une élection pas comme je l'avais réellement prévue ...



En effet, quand je me suis lancé dans la campagne électorale en octobre 2019, j'ignorais bien évidemment que nous allions traverser une situation pandémique inédite avec un confinement, suivie de restrictions de déplacement. Je sais que plusieurs personnes de notre commune ont été touchées par ce terrible virus, et ont dû affronter des moments très difficiles. Je suis resté en contact avec elles tout au long de cette période et je suis ravi de pouvoir vous dire qu'elles vont bien maintenant.

J'ignorais que mon élection et celle de mes adjoints se tiendraient plus de trois mois après le premier tour où le conseil municipal était élu au complet.

J'ignorais que les élus seraient masqués pour l'installation de notre équipe municipale et de plus, à huis clos.

J'ignorais aussi que mon second adjoint, élu au premier tour, me présenterait sa démission dans la foulée, d'une part de son poste d'adjoint mais également du conseil municipal estimant que son élection était soumise à controverse.

Vous conviendrez que j'aurais aimé un début plus agréable, mais le temps de la campagne électorale et de l'élection sont derrière nous et je n'y reviendrai plus. Maintenant nous sommes dans l'action, et c'est bien pour cette raison que vous nous avez accordé votre confiance.

Avec mon premier adjoint, aidés par notre secrétaire, nous avons tout d'abord préparé le budget, qui a été voté à l'unanimité par le conseil municipal le 20 Juin.

Plusieurs dossiers ont été travaillés dès notre arrivée à la Mairie.

- * La rentrée scolaire basée sur le volontariat le 8 juin, avec le respect à la lettre du lourd protocole sanitaire, pour ensuite accueillir de nouveau tous nos élèves à compter du 22 Juin avec un protocole sanitaire moins contraignant.
- * Le bâchage du toit de l'église le 19 Juin, en amont des travaux qui se dérouleront en deux phases, une fin 2020 et l'autre début 2021.
- * La réfection du toit de notre boulangerie qui débutera fin 2020.
- * L'intervention sur la voirie (arbres morts mettant en danger les usagers et le voisinage, réparation des abords de la chaussée aux Loges, etc...,) et des études pour de nouvelles interventions dans ce domaine (aux Marquets et au Petit Vaudeurs) sont en cours.
- * La gestion de la situation à Méglères, où la réserve aérienne d'eau a été éventrée une semaine avant mon élection. Je m'étais rendu le jour même sur les lieux afin de constater l'étendue des dégâts et apporter mon soutien au riverain qui a vu 120 000 litres d'eau traverser son habitation et ses dépendances. J'ai convoqué le 2 juin la commission de la Défense Extérieure Contre l'Incendie en relation avec le service prévision du SDIS 89 pour trouver au plus vite une solution pour réinstaller une nouvelle réserve aérienne.
- * Le contrôle des 22 points d'eau pour la Défense Extérieure Contre l'Incendie, dont neuf sont actuellement indisponibles. Des entreprises ont été contactées pour remédier rapidement à ces dysfonctionnements.

J'ai enfin rencontré de nombreux partenaires pour mettre en œuvre les travaux et autres aménagements dans notre commune. J'ai également rencontré les présidents des associations pour faire le point sur cette année catastrophique pour eux.

Je salue le travail considérable et l'adaptabilité des personnels municipaux qui n'ont pas hésité, à ma demande, un seul instant à travailler dans des domaines qui n'étaient pas les leurs. Je pense notamment aux agents qui se sont transformés en facteurs, en déménageurs pour modifier les classes, en agent d'accueil, etc...

Nous avons une superbe équipe d'agents municipaux que j'ai l'honneur de diriger, et je dois vous avouer que c'est un réel plaisir de travailler avec elle.

J'ai également le plaisir de travailler avec une équipe d'élus motivée, déterminée, qui fait preuve d'audace et particulièrement disponible.

Je voudrais pour conclure, faire un petit clin d'œil au comité de rédaction de la commission de communication, qui s'est mis au travail dès mon arrivée à la Mairie ; c'est également un énorme plaisir de travailler avec cette équipe qui fourmille d'idées.

Bien Fidèlement

Votre Maire
André MILOT

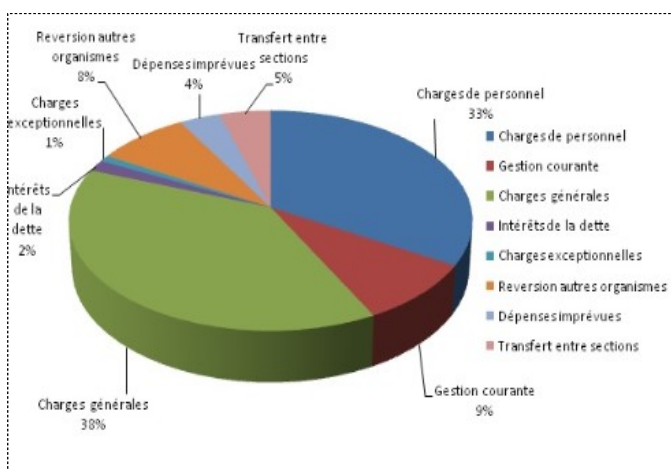
Conseils municipaux : on retient l'essentiel...

POUR MIEUX COMPRENDRE ...

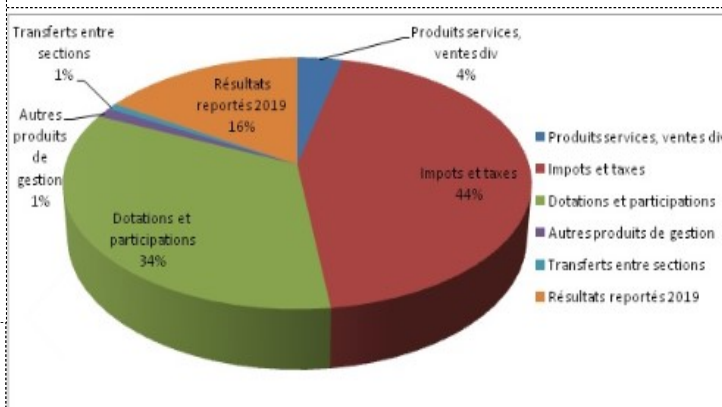
BUDGET PRIMITIF 2020 (voté le 20 juin 2020 et consultable en Mairie)

FONCTIONNEMENT

	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	Les dépenses nécessaires à l'action quotidienne comme les consommables (électricité, fuel...) ou le paiement des salaires du personnel.	Impôts et taxes (taxes foncières et d'habitation...), dotations et subventions (DGF forfaitaire...) ainsi que les produits de gestion courante (coupes de bois, loyers perçus...)



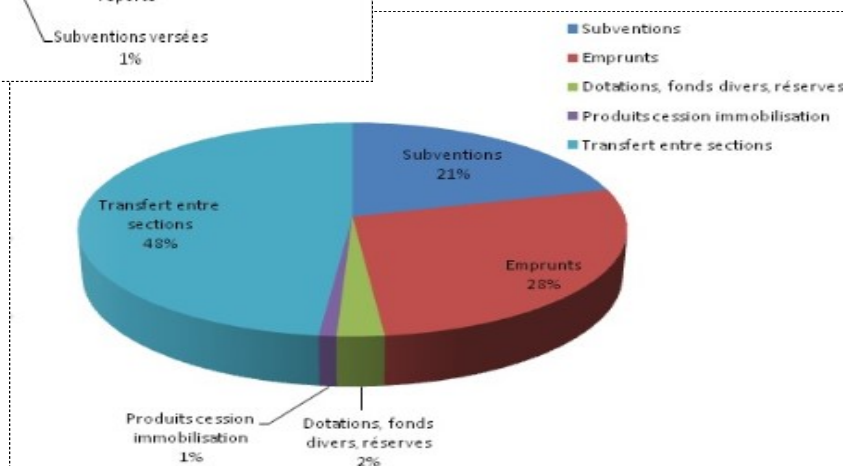
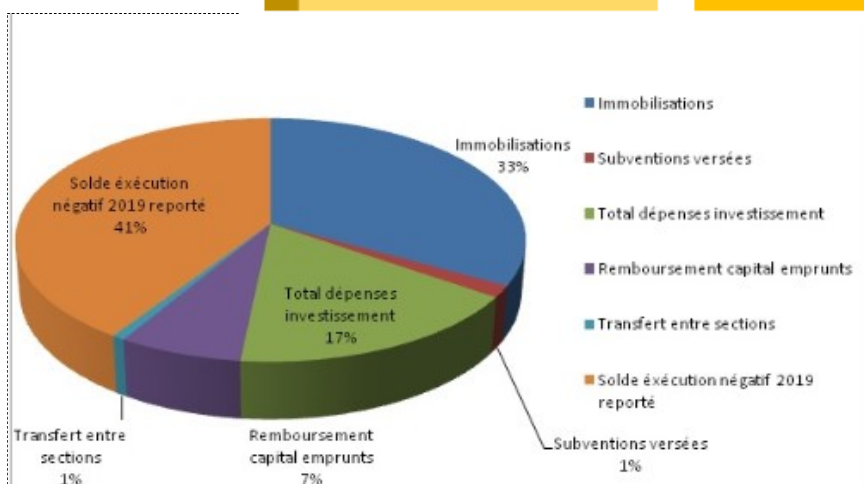
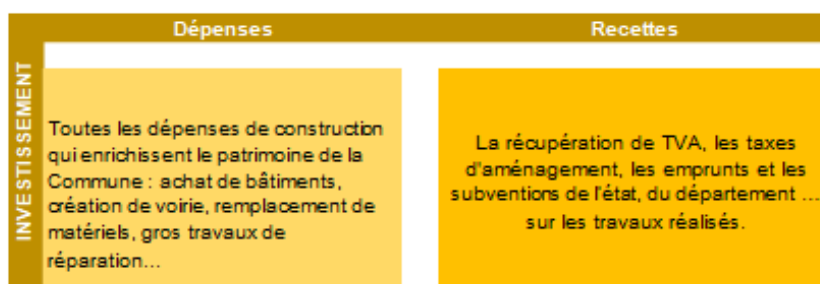
Dépenses de fonctionnement : 596 935.14€



Recettes de fonctionnement : 596 935.14€

Fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
Charges de personnel	199 500,00 €	Produits services, ventes div	21 617,00 €
Gestion courante	53 750,23 €	Impôts et taxes	265 058,00 €
Charges générales	228 903,00 €	Dotations et participations	201 737,00 €
Intérêts de la dette	9 921,22 €	Autres produits de gestion	7 603,00 €
Charges exceptionnelles	5 500,00 €	Transferts entre sections	4 623,00 €
Reversion autres organismes	49 774,00 €	Résultats reportés 2019	96 297,14 €
Dépenses imprévues	22 000,00 €	Total recettes de fonctionnement	596 935,14 €
Transfert entre sections	27 586,69 €		
Total dépenses fonctionnement	596 935,14 €		

INVESTISSEMENT



Investissement			
Dépenses		Recettes	
Immobilisations	215 895,02 €	Subventions	135 360,00 €
Subventions versées	10 100,00 €	Emprunts	180 000,00 €
Total dépenses investissement	111 000,00 €	Dotations, fonds divers, réserves	16 200,00 €
Remboursement capital emprunts	45 268,67 €	Produits cession immobilisation	6 000,00 €
Transfert entre sections	4 623,00 €	Transfert entre sections	314 866,67 €
Solde exécution négatif 2019 reporté	265 539,98 €	Total recettes investissement	652 426,67 €
Total dépenses investissement	652 426,67 €		

Monsieur le Maire vous informe qu'il n'y aura pas d'augmentation d'impôts cette année.

Rappel : Vous pouvez consulter en mairie ou sur le site internet de la Ville, toutes les informations relatives aux Conseils Municipaux : www.vaudeurs.com

L'école vue par nos enfants...

Rétrospective 2019/2020



La fête de la science

*texte écrit par Vincent P.(CM2), Mathéo (CM2)
et Vincent C. (CM1)*

Photos choisies par les enfants

C'était le 11 octobre 2019 à la salle des fêtes de Villeneuve sur Yonne. Le thème de cette année était « Raconter la science, imaginer l'avenir ». On a fait des expériences, on a testé un robot. On a vu une expérience sur l'électricité et puis sur le poids. On a vu un reportage sur les animaux maltraités. On a joué avec des jeux en bois et on a récupéré des pierres volcaniques. Sur un atelier, on a replanté des végétaux.



Spectacle de Noël à Cerisiers

texte écrit par Lilou (CM2), Emma L. (CM2), Léandre (CM2) et Kirsten (CM1)

Le spectacle des apprentis lutins a commencé à 10h00 à la salle des fêtes de Cerisiers le 6 décembre 2019.

Il y avait plusieurs classes : les Sièges, Chigy, Vaudeurs et Cerisiers.

Sur scène il y avait 4 circassiens et un chien. Les lutins faisaient des acrobaties, ils jonglaient avec des cerceaux, des massues et des balles. Un lutin faisait du diabololo et ils se battaient tous pour le déguisement du Père Noël. Ils apprenaient à monter à l'échelle, ils cherchaient le plus gros cadeau (le traîneau), ils chantaient et ils utilisaient des veilleuses pour éclairer la carte du monde.

Ils faisaient tout cela car le Père Noël était malade.

On a beaucoup aimé ce spectacle



Marché de Noël de l'école

texte écrit par Clémentine (CM2), Emma C. (CM1), Matis (CM2) Nuno (CM1) et Paolo (CM2)

Le marché de Noël de l'école de Vaudeurs s'est passé le 14 décembre 2019 à la salle des fêtes de Vaudeurs. On a chanté: « Si c'était les marmots » d'Aldebert (CE2-CM1-CM2), « Noël jazz »

(GS-CP-CE1), la poésie « Dans un coin le sapin » (GS) et « Noël des enfants du monde » (toute l'école).

Nous avons créé des bougeoirs, des bonhommes de neige à accrocher dans le sapin, des couronnes de Noël, des porte-clés en plastique fou et des bonhommes de neige en chaussette.

Le Père Noël est venu et nous a donné un petit livre à chacun.

Il y avait aussi une tombola avec pleins de lots.



Théâtre

texte écrit par Saïda (CM2), Cindy (CM2), Candyce (CM2) et Loïk (CM1)

Mardi 17 décembre 2019, l'école est partie voir une pièce de théâtre à Sens, qui se nommait « Les animaux qui parlent » par la compagnie Obsidienne.

Il y avait 4 comédiens qui se sont déguisés, et qui jouaient de plusieurs instruments. Ils chantaient dans plusieurs langues:

Espagnol, Latin, Italien et Ancien français. Il y avait 2 autres classes d'écoles différentes. Nous étions placés en haut et les autres classes étaient en bas.



Le spectacle parlait d'âne, de lion, de souris, de hibou, de renard, de girouette...

Nous avons trouvé que ce spectacle était éducatif, amusant mais il y avait trop de musiques que nous n'avons pas comprises.

Juin 2020 : Pique-nique de déconfinement !

Après de longues semaines sans se voir, quelle joie de se retrouver autour d'un pique-nique bien achalandé !





A ssociations

V os rendez-vous



**Club de l'Amitié de Vaudeurs
et des Environs**
10 Le Petit Vaudeurs
89320 VAUDEURS

 03 86 96 25 73

Comité des Fêtes
8 Les Brissots
89320 VAUDEURS

 03 86 96 25 37

La Bonne Entente
2 Le Petit Vaudeurs
89320 VAUDEURS

Mme Joëlle DUMAS-PHILIPPE, la présidente, entourée de son bureau, s'accorde une pause le temps des vacances.

En effet, leurs activités n'ont pas cessé pendant le confinement, notamment grâce à des vidéos en ligne. C'est forte de ses 75 adhérents, que l'association va reprendre ses actions dès septembre, avec une première animation le 28 octobre : **le Loto**.

Nous ferons ensemble le bilan de cette année dans la prochaine édition de la Gazette de Vaudeurs.

Même si l'association s'est vue contrainte d'annuler ses manifestations de ce début d'année en raison de la pandémie, M. Charles MALMONTE nous confirme le maintien des dates concernant les animations de la rentrée (sous réserve des obligations légales),

à savoir :

- 23/09 repas loto
- 21/10 repas dansant
- 18/11 repas loto
- 16/12 repas dansant

Nous nous ferons un plaisir de le rencontrer à la rentrée de septembre pour évoquer ensemble la vie de l'association et ses perspectives.

Mme Louissette FROTTIER, sa présidente nous affirme que l'activité du Comité des Fêtes est actuellement en sommeil, mais devrait se relancer dans les mois à venir.

A la rentrée de septembre, Mme Frottier nous fera part de ses projets concernant le Comité des Fêtes.



Joëlle : 03 86 96 44 05 (Gym)

 Nadège : 06 25 02 17 79 (Marche Nordique)

Patrick : 06 70 69 78 77 (Marche Nordique)

Sandrine : 06 10 51 98 47 (Pilates)

Gros Plan sur :

Sylvain GUERARD, Président de



Sylvain, j'aimerais faire avec vous le point sur Vaudeurs Animation après le confinement...

« V-A se sent un peu frustrée, déçue de ne pas avoir pu faire les animations prévues ces derniers mois (carnaval, chasse aux œufs, fête des voisins et vide-grenier dans sa nouvelle version...).

Dans l'avenir immédiat, et vu avec M. le Maire, il n'y aura pas non plus la retraite aux flambeaux et le repas de la fête du 14 Juillet ».

Qu'envisagez-vous après le déconfinement et maintenez-vous le planning des manifestations restant à venir pour la fin de cette année ?

« Si les conditions sanitaires nous permettent de repartir, alors oui, V-A se retroussera les manches et organisera sa soirée moules-frites, la fête d'Halloween et enfin la célébration du Beaujolais nouveau ».

On va maintenant se projeter en 2021 : qu'attendez-vous de la mairie ?

« J'attends de la mairie un soutien matériel et logistique, tels que la mise à disposition de la nouvelle salle des fêtes et le support de la Gazette de Vaudeurs et de l'Actu, notamment pour la communication sur les manifestations à venir.

Je voudrais, par ailleurs, remercier la municipalité de nous avoir offert une salle des fêtes entièrement rénovée. Certes, les travaux ont duré trop longtemps, environ 3 ans, mais on peut prétendre maintenant à reprendre notre activité dans de bonnes conditions. »

Pour 2020, le contexte a été difficile. Et pour 2021, l'équipe actuelle va-t-elle changer ?

« L'équipe de V-A au grand complet, plus une surprise en 2021 avec le retour d'une ancienne recrue plus motivée que jamais, sera bien présente et j'attends de mon équipe qu'elle donne le meilleur d'elle-même, comme elle l'a toujours fait jusqu'à maintenant, et je la remercie.

Je voudrais ajouter que lors de la dernière assemblée générale en janvier, j'ai dû prendre en compte le départ de mon vice-président, M. Eric Peynot, remplacé par M. Arnaud Blaire.

Cette A.G marquait les 20 ans de l'association et la présence indéfectible d'Eric Peynot durant toutes ces années, et je veux l'en féliciter et le remercier au nom de toute l'équipe de V-A. »

En 2021, y-aura-t-il des modifications des manifestations existantes ?

« Les manifestations existantes ne changeront pas, mais étant donné que nous aurons à notre disposition la salle des fêtes, je souhaite y incorporer des soirées à thème, que nous validerons ensemble. »

Lors de manifestations, acceptez-vous d'associer des personnes extérieures ou d'autres associations au déroulement de ces festivités ?

« Oui, tout à fait ! Et principalement pour le vide-grenier de juin : nous envisageons de le faire en nocturne, avec un concert et des artisans et producteurs de la région présentant leurs produits.

De même, pour la fête d'Halloween, nous aimerions nous regrouper avec l'association des Sièges, pour donner encore plus d'ampleur à cette manifestation.

Nous sommes tout à fait ouverts aux participations extérieures si elles se justifient par rapport à la manifestation. »

Le mot de la fin, M. le Président ?...

« J'ai vraiment envie que 2021 soit l'année du renouveau et que la population de Vaudeurs soit présente à nos manifestations ! »

 03 58 45 61 95

Bernard BLANCHON



Les Iris Auto Sport

En raison de l'épidémie de Covid-19, la FFSA (Fédération Française de Sports Automobiles) s'est vue obligée d'annuler toutes ses compétitions jusqu'à nouvel ordre, privant Iris Auto Sport de quelques beaux moments de plaisir. Mais l'association garde bon espoir de pouvoir participer au **Rallye de la Châtaigne à Autun les 21, 22 et 23 août prochains** et remercie chaleureusement ses sponsors, familles et amis qui continuent de la soutenir.

Ses pilotes seront également au départ du premier **Rallye du Grand Sénonais à Sens, les 20 et 21 novembre.**

Souhaitons-leur bonne chance !



Plaisir de Lire



Ré-ouverte depuis le 6 juin, la bibliothèque « Plaisir de Lire » a de nouveau le plaisir de vous accueillir :

tous les samedis de 9h à 12h15 à Vareilles (mairie)

le 1^{er} jeudi du mois à Vaudeurs (rez-de-chaussée de la mairie) dès le 1^{er} octobre, de 14h à 16h

le 1^{er} mardi du mois aux Sièges (mairie) de 9h30 à 12h

le 1^{er} vendredi du mois à Theil-sur-Vanne (salle des associations) de 13h45 à 16h15

Un large choix de livres vous y est proposé (romans, documents, biographies, BD, livres jeunesse...) afin de vous divertir.

Vous trouverez la liste des ouvrages disponibles sur le site : <http://lavieavareilles.com>

L'adhésion annuelle à l'association est de :

12€ pour une famille,

8€ pour un adulte,

3€ pour un enfant.

et vous permet d'emprunter des ouvrages pour un mois dans les différentes antennes de l'association.

Les enfants de l'école de Vaudeurs, étant dotés d'une adhésion offerte gracieusement par la Mairie, sont invités à emprunter des livres le 1^{er} jeudi du mois avec l'école, mais également les samedis matins à Vareilles !



Pour tout renseignement, adhésion ou don de livres, vous pouvez vous adresser à Aline CLEMENT au 03.86.88.23.11 ou au 06.07.42.34.95 ou encore par mail à alineclem48@orange.fr

Bonne lecture à tous !

Le saviez-vous ?

La vie des hameaux...

La vie des hameaux...

CLIN D'ŒIL DE L'ORMEAU

UN MOMENT DE CURIOSITE ET DE REFLEXION !



Pourquoi la rue située au croisement de la mare du hameau de l'Ormeau s'appelle-t-elle la rue Pierre Collon ? Qui est « Pierre Collon » ?

En réalité, « Pierre Collon » ne désigne nullement une personne ! En effet, la rue Pierre Collon, qui est en fait une impasse, indique la direction du menhir dît « la pierre à Colon », situé dans les bois de la commune Des Sièges.

Ce menhir est un gros bloc de grès orienté Est-Ouest, dressé à la fin du Néolithique par des peuplades préceltiques. Le nom « Colon » qui lui est attribué viendrait du propriétaire, au XVIIIème siècle, du terrain où il se situe.

Haut de 2,45m au-dessus du sol et large de 1,20m, ce vestige a été classé monument historique en 1887 comme « menhir ». C'est une roche irrégulière, d'aspect chaotique, et couverte de cavités naturelles et trouée à jour dans trois endroits différents.

Si elle n'est le siège d'aucune légende connue, comme toutes les pierres dressées, son rôle originel est incertain.

Et vous, qu'en pensez-vous ?...

(Sources : <http://www.t4t35.fr/Megalithes>)



UNE ATTRACTION PARTICULIERE : LES ANESSES DE M. Michel FONTAINE



Qui...

de Vaudeurs ou de ses hameaux,

parents ou grands-parents,

en résidence principale ou secondaire,

n'est pas un jour passé devant la barrière du pré des ânesses de M. Fontaine ?

Est-il utile de rappeler où se trouve ce pré ?

Tout simplement sur la voie montant de l'église au cimetière, à une centaine de mètres après celui-ci.

Charmante petite route boisée et odorante que connaissent bien les randonneurs qui la sillonnent en toutes saisons...

Et c'est chaque fois le même émerveillement,
Ce sentiment d'admiration et de surprise de nos chers petits qui,
Les yeux brillants de joie, devant le regard ébahi des ânesses,
Espérant le morceau de pain, la feuille de salade ou la pomme abîmée,
Tendent leurs petites mains tremblantes...

Merci M. Fontaine pour ces instants magiques !



C'est à savoir...

Prévention incendie : rappel à la loi

(cf. lettre du Préfet aux communes)

En raison d'une sécheresse prononcée de la végétation, le risque d'incendies volontaires ou accidentels est actuellement très important, comme nous avons pu le vérifier dernièrement avec un départ de feu près du bourg.

Afin de prévenir ce risque d'incendie, nous vous rappelons que vous êtes tenus de débroussailler régulièrement vos terrains (art. L.322-3 du Code forestier).

En cas de non respect de votre part de la réglementation en vigueur, la Municipalité fera procéder d'office aux travaux de débroussaillage qui vous seront facturés.

Défense Extérieure Contre l'Incendie

La réserve d'eau aérienne au hameau des Méglières a été éventrée par un engin de chantier, entraînant l'inondation d'une propriété. Une nouvelle réserve sera installée dans ce hameau en concertation avec les habitants. La Mairie recherche actuellement un éventuel nouvel emplacement. Si vous êtes propriétaire d'un terrain proche de ce hameau et que vous êtes prêt à le céder, contacter la Mairie.

Affouages

Les affouages n'ayant pas pu être réalisés lors du confinement sont autorisés jusqu'à la fin de l'année.

Boîte à idées

Toujours à l'écoute de vos idées et suggestions, la municipalité a mis en place une « boîte à idées » sur le fronton de la mairie. N'hésitez pas à l'utiliser pour nous communiquer le fruit de vos réflexions afin de faire progresser notre charmante commune.

Permanences à la mairie

La permanence du jeudi 23 juillet de Mme Nadège DURAND est avancée au mardi 21 juillet de 14h à 16h.

(Les horaires de permanence de Monsieur le Maire et ses Adjointes sont donnés dans la rubrique « Infos pratiques » de cette Gazette.)

Pompiers

Après de nombreuses années de bons et loyaux services auprès de la commune, l'Amicale des pompiers a malheureusement dû être dissoute le 31 janvier 2020, faute d'effectifs suffisants et de manque de temps pour des formations de plus en plus nombreuses.

Naissance

Nous adressons nos sincères félicitations aux parents du petit Isaac MAYICKA PREVOST né le 5 juillet 2020 à Sens.

Décès

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles et amis de :

Mme Thérèse NABET, décédée le 9 mars 2020,
Mme Denise CAMUS, décédée le 12 avril 2020,
M. André COLLIN, décédé le 5 juillet 2020.

PanneauPocket

La commune de Vaudeurs est maintenant disponible dans l'application PanneauPocket, à télécharger gratuitement sur tablette ou smartphone afin d'être toujours informé sur les événements et alertes de la commune.

Tournage

Durant le mois de juillet, le hameau de Beauregard abritera le tournage d'un film d'époque. Des arrêtés municipaux pourront être pris concernant la circulation autour de ce hameau.



Service interministériel de défense et de protection civiles

Auxerre, le 2 JUL. 2020

Monsieur le Préfet de l'Yonne

à

Mesdames et Messieurs les maires

Objet : Prévention des feux de forêts.

Les fortes chaleurs récentes ont entraîné une sécheresse prononcée de la végétation dans une partie du département, déjà fragilisée par les sécheresses de 2017 et 2019. Cette situation constitue un facteur aggravant lors de départs de feux volontaires ou accidentels.

L'outil majeur de la stratégie de prévention et de lutte contre les incendies repose sur les actions qui découlent des obligations légales de débroussaillage. En effet, la réalisation des travaux de débroussaillage permet de diminuer l'intensité des incendies, d'en limiter la propagation et d'améliorer la sécurité des services d'incendie et de secours.

Ainsi, dans le cadre de vos pouvoirs de police générale, je vous invite à informer vos administrés de leurs obligations au titre de l'article L. 322-3 du code forestier.

De même, vous veillerez à :

- assurer le débroussaillage des voies ouvertes au public (hors routes nationales et routes départementales),
- contrôler l'exécution de l'ensemble des travaux,
- mettre en demeure en cas de non-respect de la réglementation,
- procéder d'office si les travaux ne sont pas réalisés.

Mes services restent à votre disposition dans l'application de ces mesures.

Je vous remercie de votre implication dans cette action très importante pour la sécurité des administrés et de celle des services d'incendie et de secours.

Le préfet de l'Yonne

Henri PRÉVOST

Préfecture de l'Yonne
Place de la Préfecture
CS 80119 - 89016 AUXERRE CEDEX
tél. 03 86 72 79 00 - www.yonne.gouv.fr

Ginetta GUITTEAUD
Tél : 03 86 72 79 92
pref-defense-protection-civiles@yonne.gouv.fr

A vous de Jouer !

Rattachez la Commune à son clocher



A.



B.



C.



D.



E.



F.



Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Courriel : _____



: _____

- ☐ Eglise dite Cathédrale de la Forêt d'Othe - COULOURS
- ☐ Eglise Saint Michel - ARCÉS
- ☐ Eglise Saint Jean Baptiste - CERISIERS
- ☐ Eglise Sainte Marie-Madeleine - VAUDEURS
- ☐ Eglise Dédicée à Saint Léonard - VILLECHETIVE
- ☐ **INTRUS** - A vous de jouer et de trouver le nom de la commune et de l'Eglise

Coupon réponse à déposer (avant le 30 septembre) dans la boîte à idées, à l'extérieur de la mairie.
En cas de bonnes réponses multiples, un tirage au sort sera effectué.

Le gagnant se verra remettre un cadeau lors d'une prochaine manifestation de la commune.

Artisans et commerçants de Vaudeurs

<i>Pour déguster...</i>		
Boulangerie, pâtisserie, chocolaterie D.GUYE	9 Grande Rue	03.86.96.43.84
EARL FROTTIER, producteur de cidre	8 Hameau des Brissots	03.86.96.25.37 cidrefrottier@wanadoo.fr www.cidrefrottier.com
<i>Pour se reposer...</i>		
« Chambres d'Othe » de Céline MAKANAKI et Elise BOUARD	6 Hameau des Brissots	07.61.23.93.48 chambredothe@gmail.com
<i>Pour rénover et embellir sa maison...</i>		
Entreprise Robert PETIT, maçonnerie générale, neuf et rénovation, toiture.	1 Hameau d'Augères	06.08.94.84.83 03.86.66.16.05
Entreprise artisanale Jacky LAHAYE, plâtrerie	2 Hameau d'Augères	06.36.87.34.49
Entreprise TONY GC, peinture et plâtrerie	1A Chemin d'Arces	06.44.68.19.42 www.tonygc.com
ISO/DECO (D.NICE), isolation et décoration	11 Bis Grande Rue	06.98.02.42.05 03.86.95.01.29 isodeco89@gmail.com
Entreprise Éric PEYNOT, peinture	17 Grande Rue	06.83.03.44.10 03.86.96.23.46 peynot.eric@orange.fr
DV SOL (D.HOCINE), chauffagiste, panneaux solaires	13 Grande Rue	06.29.70.75.27
<i>Pour l'entretien des véhicules...</i>		
Garage BOURDON	2 Hameau des Loges	03.86.96.25.08
<i>Pour les animaux de compagnie...</i>		
SARL Forman, élevage canin, vente par correspondance de produits pour chiens et chats	Hameau des Desjeux	03.86.96.28.27 09.72.32.93.35 forrier@hotmail.fr www.petboutik.fr
<i>Pour découvrir...</i>		
Musée de la Pomme et du Cidre	8 Hameau les Brissot	03.86.96.25.37 cidrefrottier@wanadoo.fr www.cidrefrottier.com

Infos Pratiques



Mairie de VAUDEURS

5 Grande Rue 89320 VAUDEURS

Tél. : 03.86.96.25.20

Courriel : mairie-vaudeurs@orange.fr

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h30

Accueil et secrétariat : Delphine COLAS-GIACOMUCCI

Permanence de M. le Maire *sur rendez-vous* à prendre auprès du secrétariat de la Mairie

Permanences des adjoints (*sur rendez-vous*) :

- 1^{er} Adjoint Jacques HERLAUT (urbanisme) :
mercredi de 9h à 12h
- 2^{ème} Adjoint Eric PEYNOT (travaux) :
samedi de 10h à 12h
- 3^{ème} Adjointe Nadège DURAND (affaires sociales, scolaires) :
jeudi (semaine paire) de 14h à 16h

Site internet : **www.vaudeurs.com**



Secours

- Pompiers : 18 ou 112
- SAMU : 15 ou 112
- Centre anti-poisons : 03.83.22.50.50
- SAUR (service des eaux) : 03.58.58.20.09
- ENEDIS : 09.72.67.50.89
- Gendarmeries (accueil) : 03 86 96 20 17—17
- 3 rue du Général de Gaulle à CERISIERS
les mardis, jeudis et samedis de 14h à 19h
- 12 route Nationale 60 à MOLINONS
03. 86.86.70.17
les lundis, mercredis et vendredis de 14h à 19h
- 33, rue René Binet à SENS
03.86.83.20.00
du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h
dimanche de 9h à 12h et de 15h à 18h



Enseignement

- Ecole de VAUDEURS : 03.86.96.20.54
- Ecole maternelle de CERISIERS : 03.86.96.21.97
- Collège de VILLENEUVE-L'ARCHEVEQUE : 03.86.96.88.30

Services



Médecins

- Dr BIAUD (CERISIERS) : 03.86.96.22.73
- Dr DELAMOTTE (ARCES) : 03.86.88.18.67



Infirmières

- Mmes Françoise COUROUX et Isabelle THIBAUT (CERISIERS) : 03.86.96.21.17
- Mmes Christelle ERGO et Valérie ARNAULT JANIS (ARCES) : 06.80.88.56.03

Service de soins infirmiers à domicile (ADMR)

Cantons de CERISIERS et VILLENEUVE-L'ARCHEVEQUE :
03.86.96.77.10 (fax 03.86.96.86.15)



Autres praticiens



- **Dentistes** : Cabinet RENOARD & DONNAT à CERISIERS : 03.86.96.29.43
- **Kinésithérapeute** : Cabinet GALTIER à CERISIERS : 03.86.96.21.44
- **Ostéopathe** : M. Romain VORS à CERISIERS : 06.77.92.48.16 - email : vorsromain@gmail.com
- **Vétérinaire** : Cabinet Phyt'Holistique à CERISIERS : 03.73.61.01.30 - email : contact@phytholistique.com



Pharmacie

- Pharmacie NOURI à CERISIERS : 03.86.96.21.77



Association UNA

- Association d'Aide, de Services et de Soins à domicile, à CERISIERS : 03.86.96.40.08



Déchèteries

Horaires d'été	lundi	du mardi au jeudi	vendredi	samedi
Cerisiers	14h-18h	9h-12h	9h-12h 14h-18h	10h-12h 14h-18h
Villeneuve-l'Archevêque	14h30-18h	14h30-18h	10h-12h 14h30-18h	10h-12h 14h30-18h